

Si, par contre, le Sénat le désire, je les lirai tous maintenant. C'est au Sénat qu'il appartient de décider.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, le sénateur Doody m'a montré la liste et elle est très longue. Cela se comprend quand un aussi grand nombre d'organismes doivent déposer des rapports pour se conformer aux différentes lois et quand on songe aux rapports qui se sont accumulés durant les vacances d'été. Je trouve raisonnable que les documents paraissent dans notre compte rendu, comme il le demande.

Le sénateur Doody: Honorables sénateurs, je renonce à contrecœur à l'occasion de prendre cinq pages du hansard et je dépose les documents sur le bureau.

Le sénateur Frith: Vous êtes chic.

(La liste des documents figure aux Procès-verbaux du Sénat.)

LES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA

LE COMITÉ MIXTE SPÉCIAL—RAPPORT INTÉRIMAIRE AU SUJET DU COMMERCE BILATÉRAL AVEC LES ÉTATS-UNIS ET DE LA PARTICIPATION CANADIENNE À LA RECHERCHE SUR L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur d'informer le Sénat que, conformément à l'ordre du Sénat du 27 juin 1985, l'honorable sénateur Flynn, C.P., du comité mixte spécial des relations extérieures du Canada, a déposé auprès du greffier du Sénat un rapport intérimaire sur le commerce bilatéral avec les États-Unis et la participation canadienne à la recherche sur l'Initiative de défense stratégique.

Honorables sénateurs, quand le rapport sera-t-il pris en considération?

(Sur la motion du sénateur Flynn, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour du mardi 24 septembre 1985.)

LE TRÈS HONORABLE PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, C.P.

LE DOSSIER—AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Honorables sénateurs, je donne avis que, jeudi prochain, le 19 septembre 1985, j'attirerai l'attention du Sénat sur l'étude du dossier du très honorable Pierre Trudeau.

L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE

AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Honorables sénateurs, je donne avis que, jeudi prochain, le 19 septembre 1985, j'attirerai l'attention du Sénat sur l'Initiative de défense stratégique.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

LE FILM INTITULÉ «THE KID WHO COULDN'T MISS»—AVIS DE MOTION

L'honorable Hartland de M. Molson: Honorables sénateurs, je donne avis que, demain mercredi, le 18 septembre 1985, je

proposerai que notre comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à faire une étude et présenter un rapport sur les activités de l'Office national du film concernant la production et la distribution du film intitulé: «The Kid Who Couldn't Miss.»

AGRICULTURE, PÊCHES ET FORÊTS

AUTORISATION AU COMITÉ DE RECEVOIR UN EXPOSÉ DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL CANADIEN DES FROMAGES INTERNATIONAUX

L'honorable Jack Marshall, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)e) du Règlement, propose:

Que, pour donner suite à une demande du Conseil canadien des fromages internationaux, le comité sénatorial permanent de l'agriculture, des pêches et des forêts soit autorisé à recevoir un exposé des représentants de ce Conseil, jeudi prochain, le 19 septembre 1985, concernant certaines questions relatives à l'établissement d'une politique laitière à long terme et, si le comité le juge nécessaire, à faire rapport à ce sujet.

(La motion est adoptée.)

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

LE SÉNAT

L'ABSENCE DU LEADER DU GOUVERNEMENT

L'honorable C. William Doody (leader suppléant du gouvernement): Honorables sénateurs, le sénateur Roblin m'a demandé de vous transmettre ses regrets et ses excuses de ne pouvoir être ici cet après-midi. Des affaires pressantes le retiennent malheureusement ailleurs. Il vous fait dire qu'il sera présent au Sénat demain. Entre-temps, toutefois, je suis à votre disposition et je me ferai un plaisir de vous obliger, si je le puis.

LES BANQUES

LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA ET LA NORBANQUE—LE POINT SUR LE COMITÉ MIXTE PROPOSÉ

L'honorable Allan J. MacEachen (leader de l'opposition): Honorables sénateurs, j'avais l'intention de poser un certain nombre de questions au sujet de la Banque Commerciale du Canada, un sujet d'un grand intérêt public qui a défrayé la chronique au Canada ces dernières semaines. En l'absence bien compréhensible du leader du gouvernement, je vais reporter toutes les questions de fond à demain. Je le fais non pas par manque de confiance envers le leader adjoint du gouvernement, mais parce que c'est le leader du gouvernement lui-même qui a parrainé un projet de loi et nous l'a fait adopter d'urgence le 29 mars assorti d'un ensemble de mesures qui se sont révélées inefficaces et qui, malgré leurs objectifs louables, ont entraîné l'effondrement de la Banque Commerciale du Canada. J'estime donc qu'il incombe au leader du gouverne-